



LA FEDERATION COMMUNIQUE

DANONE :

BONIMENTS ET LICENCIEMENTS MASSIFS

L'annonce par Danone fin 2020 de son énième plan de restructuration et de licenciements touchant 500 emplois en France est bien loin de la réalité. En effet, les procédures d'information ont démarré dans les instances représentatives et la vérité éclate. Rien que pour la France, ce sont plus de mille salariés qui seront touchés par des disparitions, des modifications ou des transformations de leur emploi. Si d'autres emplois seraient créés, au dire de Danone, ce ne sera plus les mêmes métiers et nombre de salariés pourraient être appelés à partir vers ce que les patrons aiment appeler un « reclassement externe » !!!

Par pur enfumage, Danone emberlificote l'opinion publique via les médias. A l'instar d'Emmanuel Faber qui a largement communiqué, disant payer d'exemple en baissant son salaire fixe de 30 % en 2020 alors qu'il annonçait la suppression de 2 000 emplois dans le monde, n'a pas empêché son congédiement. Aujourd'hui, Emmanuel Faber n'est plus là, d'autres requins entendent parachever son œuvre de destruction massive avec le même objectif, gaver toujours plus les actionnaires, en premier lieu des fonds financiers d'origine nord-américaine.

Sous prétexte de confidentialité, la direction du groupe fait pression et somme les représentants des salariés de ne pas diffuser les informations réelles sur la « casse » envisagée dans les sites du groupe et encore moins de le faire dans la presse.

Nos syndicats Cgt du groupe ont informé légitimement les salariés. Ils refusent de leur cacher les restructurations d'ampleur décidées, les conséquences sociales qu'elles vont engendrer et les risques pour l'avenir. Avec les salariés, nos militants travaillent à partir de leurs propositions pour « stopper le bras des casseurs ».

Le siège social mondial du groupe, installé depuis toujours en France, bradé, signifie un abandon manifeste de notre souveraineté alimentaire nationale. Et le gouvernement se tait. Notre fédération a demandé une rencontre urgente à Bruno Lemaire. Sa réponse de principe positive, reste désormais dans l'attente d'une date.

Pour la Cgt, ce projet du groupe n'est pas justifié économiquement, cette appréciation est confirmée par l'expert désigné par les instances représentatives du personnel. La Cgt se battra site par site et globalement pour défendre l'emploi, les conditions de travail, le potentiel industriel de nos régions et de notre pays.

Montreuil, le 20 avril 2021